



Note théologique¹ n°1
« La diaconie :
servir la fraternité à la suite du Christ »

1. Quelques précisions de vocabulaire

Lorsque l'on veut parler du service du chrétien à l'égard d'autrui, nous employons différents mots : solidarité, fraternité, charité ou encore justice et « option pour les pauvres ». La diaconie est aussi une façon de parler de cet engagement, mais qui se veut plus globale et peut-être plus radicale. Pour en comprendre le sens, nous devons préciser la signification de ces notions voisines qui constituent en fait autant de dimensions de la diaconie.

La charité :

L'amour est plus qu'un sentiment ou qu'une disposition intérieure. Parler de charité, c'est dire que l'amour est un engagement envers l'autre qui instaure une relation de vie. Bien qu'on agisse rarement de façon complètement désintéressée, la charité tend vers le bien de l'autre. L'amour de charité (*agape*) est la source d'un service qui prend soin d'autrui sans aucune condition préalable. Interpellé par un Dieu d'amour, le chrétien peut répondre à son Dieu par un amour le plus gratuit possible. La charité est ainsi au fondement de la diaconie. Celle-ci veut en être le moyen pour agir concrètement, notamment de façon organisée et communautaire, au service de la charité de Dieu qui se donne à l'humanité.

¹ Les notes théologiques sont élaborées collégialement par le Comité de Suivi Théologique de Diaconia 2013 : Jean-Yves BAZIOU, Philippe DECLERCK, Luc DUBRULLE, Alain DURAND, Dominique FONTAINE, Jacques GAGEY, Isabelle GRELLIER, Etienne GRIEU, Bertrand HERIARD DUBREUIL, Pierre-Yves MATERNE, Jean-François PETIT, Gwennola RIMBAUT, Patrice SAUVAGE, Françoise SCHILL, Jean-Louis SOULETIE, Alain THOMASSET.



La solidarité :

Comme les êtres humains ne peuvent pas vivre sans liens entre eux, il est important de mettre en place une solidarité afin de défendre des intérêts communs. La solidarité, concept d'origine juridique popularisé par le mouvement ouvrier au XIXe siècle, suppose que des personnes s'engagent sur un pied d'égalité à assumer une charge de responsabilité. On peut rapprocher l'idée de solidarité de l'*Alliance* de Dieu et de son peuple. Toutefois, il faut noter que cette Alliance ne suppose pas obligatoirement dès le départ une égalité entre les partenaires, alors que la solidarité s'adresse à des personnes qui sont capables de s'engager, en tant que pairs, dans un contrat. Or, Dieu s'est directement tourné vers les plus faibles pour en faire des *partenaires*. C'est dans le sens de cette Alliance avec les plus démunis que la diaconie veut aller, en soulignant la dimension théologique de la solidarité.

La fraternité :

Les êtres humains peuvent se reconnaître frères les uns des autres. La fraternité est une donnée à vivre dans des relations proches, mais cela dépend toujours d'une *reconnaissance* de l'autre comme frère/sœur. Sur le plan politique, la fraternité est une des grandes valeurs républicaines. Pour les chrétiens, fils du même Père, la fraternité est donnée et chacun est ainsi invité à élargir le cercle fraternel pour accueillir toute personne sans discrimination. La fraternité est donc à la fois un don et une tâche, ce qui suppose un compagnonnage quotidien entre les personnes. Elle tend à instaurer une égalité entre elles, ce qui demande une attention constante. La diaconie construit ainsi la fraternité de façon proactive, en mettant en œuvre une *réciprocité* entre les personnes.

La justice :

Chaque personne a droit à la justice. En effet, chacun doit pouvoir recevoir ce qui lui est dû. La justice vise à accorder à chaque individu ce à quoi il a droit. On reste ici à un niveau de calcul et de répartition des biens. L'Évangile parle de la *justice du Royaume* qui dépasse la justice humaine. Cela veut dire que, à côté de la justice qui compte, il y a une autre justice qui vient dire la dignité de chaque être humain. Toute justice a besoin d'amour et de gratuité - donc de la charité telle que nous l'avons définie auparavant --pour ne pas se cantonner au plan du calcul. La diaconie cherche ainsi à mettre en œuvre cette justice du Royaume pour reconnaître chaque personne dans sa singularité.

L'option préférentielle pour les pauvres :

Cette option, qu'a officialisée Jean-Paul II, signifie que l'Église doit se soucier des plus pauvres afin de leur permettre d'avoir une vie digne. Au-delà des actions humanitaires, il faut chercher à construire un monde plus juste où les pauvres ne soient plus oubliés. Plus encore, c'est une invitation à reconnaître la dignité de toute personne et sa capacité à contribuer à une humanisation réciproque. La diaconie reconnaît ainsi les pauvres et les souffrants comme *acteurs essentiels de cette humanisation* et en fait plus qu'une option : une priorité.

En définitive, si ce terme de « diaconie » peut paraître exotique ou ésotérique à certains, il faut en souligner la profondeur spirituelle et sociale. Parler de diaconie engage en effet à une véritable conversion du regard, de l'intelligence et du cœur. On peut dire qu'elle *récapitule* ces différentes approches de l'engagement envers autrui *en les enracinant dans la relation au Christ*.

2. A la redécouverte de la diaconie

Le terme « diaconie » vient du grec (*diakonia*) et désigne le fait de se mettre au service des autres à l'exemple du Christ Serviteur. En lavant les pieds de ses disciples, Jésus a mis le service au cœur de la vie de disciple, mais cette responsabilité va bien au-delà des œuvres de charité. Si le terme « diaconie » avait disparu du langage de l'Église, il est de retour depuis quelques années. Le Pape Benoît XVI en parle explicitement comme étant « le service de l'amour du prochain exercé d'une manière communautaire et ordonnée » (*Deus Caritas Est*, n°21).

Les Actes des Apôtres sont l'expression de la solidarité vécue entre les membres de l'Église et les plus démunis. Une mise en commun des biens permettait de venir en aide à ceux qui étaient frappés par le malheur. C'est notamment pour assurer ce service – qui était étroitement articulé à la vie cultuelle de la communauté – que le ministère des diacres a été institué. Dans les premiers siècles de l'Église, l'attention aux plus fragiles concerne tous les membres de la communauté chrétienne. Mais par la suite, au fil des siècles, la participation des baptisés à la diaconie de l'Église a eu tendance à se limiter à des dons en argent. Ils ont délégué à des acteurs spécialisés (congrégations, services d'Église...) la mise en œuvre concrète de la solidarité avec les plus démunis. En résumé, on peut dire que la diaconie a progressivement émigré du *centre* vers la *périphérie* de l'Église. Or, l'avenir de la foi et de l'Église passe par un retour de la diaconie au cœur de la vie chrétienne.

« La charité n'est pas pour l'Église une sorte d'activité d'assistance sociale qu'on pourrait laisser à d'autres, mais elle appartient à sa nature, elle est une expression de son essence elle-même, à laquelle elle ne peut renoncer » (*Deus Caritas Est*, n° 25).



L'Église est en effet constituée par *trois tâches* fondamentales, comme le rappelle le Pape Benoît XVI : l'annonce de la Parole (prédication), la célébration des sacrements (liturgie) et le service de la charité (diaconie). Ces trois piliers de la vie chrétienne sont inséparables. Une communauté qui annonce doit aussi célébrer et vivre ce qu'elle annonce et célèbre.

« La diaconie de l'amour, qui ne doit jamais faire défaut dans nos Églises, doit toujours être unie à l'annonce de la Parole et à la célébration des saints Mystères ». (*Verbum Domini*, n° 25).

3. La diaconie : qu'est-ce que c'est ?

Le Nouveau Testament emploie le terme « diaconie » dans *plusieurs* sens. D'abord, cela désigne la mission du Christ lui-même : « le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi mais pour servir et donner sa vie en rançon pour la multitude » (Mc 10, 45). Ensuite, la diaconie évoque une façon de vivre les rapports humains dans la communauté : c'est une invitation à ne pas rechercher les premières places mais à vivre selon la logique du Christ : une présence joyeuse, un engagement risqué, une existence livrée (Mc 9, 35 : « Si quelqu'un veut être le premier, il sera le dernier de tous et le serviteur de tous »). Troisièmement, *diakonia* désigne la mission des disciples, qui se disent « serviteurs » : ce terme intègre alors aussi l'annonce de la Parole. Quatrièmement, le même terme s'utilise pour nommer l'entraide entre les communautés (Ac 11, 29). Enfin, *diakonia* vise l'activité de service aux personnes (Ac 6).

Au total, la « diaconie » apparaît comme une invitation à *vivre des relations différentes à la suite de Jésus*, où chacun se lie véritablement à ses frères et sœurs et se met au service de tous. Cette mise en pratique de l'Évangile conduit à vivre dans la dynamique de l'Alliance, en se confrontant aux logiques du monde. Par conséquent, la « diaconie » est bien plus que l'addition d'actions de solidarité ou qu'un ensemble d'instances spécialisées. Il s'agit, à travers ces engagements mais aussi la vie quotidienne, de « convertir » toutes nos relations - proches et lointaines - à la lumière de l'Évangile, y compris avec ceux qui ne partagent pas notre foi. Il en découle que, dans l'Église, nul ne peut s'approprier la diaconie en disant : « c'est mon affaire », puisque c'est l'affaire de tous. Inversement, personne ne peut s'en sentir exempté en disant à d'autres : « c'est votre affaire » !

Cependant, cette conversion de nos rapports humains doit d'abord se vérifier *avec les plus vulnérables* de notre société, sans lesquels nous ne pouvons accueillir pleinement la Bonne Nouvelle : les pauvres et les souffrants ont en effet un trésor à partager, en particulier à l'Église qu'ils sont appelés à évangéliser. La communauté chrétienne ne pourrait donc pas grandir sans leur donner une place de choix dans sa prière et dans sa vie.

« En vérité je vous le dis, dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Mt 25, 40).

La rencontre avec les plus pauvres nous amène ainsi à souligner *la dimension théologique* de la diaconie, qui n'est pas une simple conséquence de la foi, mais qui se situe en son cœur comme son « terreau ». Servir la charité par la diaconie n'est pas alors seulement un devoir éthique mais, de manière plus profonde, un « rendez-vous avec le Christ ». En parlant de diaconie, on permet aux chrétiens de vivre leurs engagements solidaires - à l'intérieur ou non du cadre ecclésial - comme une expérience de type sacramentel.

Enfin, la diaconie de l'Église est appelée à se faire *publique et politique*. En se montrant particulièrement sensibles aux plus faibles, en luttant à leurs côtés pour une société plus juste, les chrétiens peuvent jouer un rôle de veille et de mobilisation particulièrement nécessaire face aux logiques dominantes du monde. C'est aussi un enjeu pour collaborer avec celles et ceux qui n'appartiennent pas à l'Église. En tant qu'elle est au service de la fraternité entre tous, la diaconie concerne en effet la société dans son ensemble.

« C'est l'heure d'une nouvelle « imagination de la charité », qui se déploierait non seulement à travers les secours prodigués avec efficacité, mais aussi dans la capacité de se faire proche, d'être solidaire de ceux qui souffrent, de manière que le geste d'aide soit ressenti non comme une aumône humiliante, mais comme un partage fraternel. Pour cela, nous devons faire en sorte que, dans toutes les communautés, les pauvres se sentent « chez eux ». Ce style ne serait-il pas la présentation la plus grande et la plus efficace de la bonne nouvelle du Royaume ? » (Jean-Paul II, *Au début du nouveau millénaire*, 2001, n°50)

Diaconia 2103 - Comité de Suivi Théologique
Conférence des Evêques de France
58 av. de Breteuil – 75007 Paris
Diaconia2013@cef.fr – <http://www.diaconia2013.fr>